



55 , rue Navier
75017 Paris
01 42 28 50 38
club@scuf.org

140^{ème} Assemblée Générale du SCUF

Paris, le 10 mai 2023

Chère Adhérente,
Cher Adhérent,

Vous êtes invité(e) à participer à la 140^{ème} Assemblée Générale Extraordinaire du SCUF qui se tiendra le jeudi 25 mai 2023 à 18h30 au Club House du SCUF – Stade Max Rousié – 28 rue André Bréchet 75017 Paris afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Élection du bureau de l'assemblée.

L'Assemblée élit le bureau de l'association en tant que bureau de l'assemblée.

2- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 2 février 2023

L'Assemblée approuve le procès-verbal du 2 février 2023

3- Approbation du traité de fusion entre le SCUF et le PARIS 18^e HANDBALL

L'Assemblée, connaissance prise du projet de traité de fusion adopté par le Conseil d'Administration du Sporting Club Universitaire de France, en date du 23 mars 2023, et par le Conseil d'Administration du Paris 18^e Handball, en date du 20 mars 2023, annoncé par avis d'annonces légales publié le 17 avril 2023, mis en consultation avec ses documents annexes au siège social de chaque association et consultable sur le site internet de du SCUF, sous réserve de l'approbation dudit projet par l'assemblée générale du Paris 18^e Handball

- approuve en toutes ses dispositions ledit traité de fusion,
- sollicite en conséquence la transmission des licences et des droits sportifs du Paris 18^e Handball au Sporting Club Universitaire de France.

NB : les résolutions de fusion doivent être adoptées dans les conditions requises par les statuts pour la dissolution. L'assemblée spécialement convoquée doit réunir la présence de la moitié plus de ses membres. La résolution doit recueillir les deux tiers des voix des présents, les pouvoirs n'étant pas admis. Afin d'éviter qu'à défaut de quorum, une nouvelle

SPORTING CLUB UNIVERSITAIRE DE FRANCE
Reconnu d'utilité publique par décret ministériel
en date du 28 novembre 1969
FONDEE EN 1895

N° SIRET : 78471421400037
N° agrément Jeunesse et Sport :
11812 du 26 mars 1952
RNA W751004349

assemblée soit convoquée à partir du 9 juin, le bureau remercie par avance tous les adhérents de leur mobilisation pour assurer la tenue de l'assemblée dès le 25 mai.

4- Élection d'Olivier Beauvais en qualité d'administrateur

L'Assemblée élit Olivier Beauvais en qualité d'administrateur en remplacement de Christian Schneiter, démissionnaire, pour la durée restante de son mandat qui viendra à expiration à l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes clos le 31 août 2023.

6- Questions diverses

Le Conseil d'administration

ANNEXES

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 février 2023
2. Traité de fusion